

Urbanisme, occupation du domaine public :

	Tarifs 2025	Tarifs 2026
DROITS DE VOIRIE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Terrasses fermées		
Pour les dix premiers mètres carrés	26,60 €	27,13 €
Par m ² supplémentaire	52,40 €	53,45 €
Étalages et terrasses ouvertes		
Par m ² pour étalage et terrasse sur trottoir	14,60 €	14,89 €
Terrasse ouverte sur place de stationnement (période du 1er avril au 30 septembre)	218,40 €	222,77 €
Terrasse ouverte sur place de stationnement (à l'année, délibération 22-52 du 16 juin 2022)	347,60 €	354,55 €
Emplacement destiné à un commerce ambulancier (par trimestre)	57,80 €	58,96 €
Taxis (par place/par an)	105,00 €	107,10 €
Installations de chantier		
Occupation du domaine public supérieure à un mois (par m ² et par jour)	0,36 €	0,37 €
Occupation du domaine public non autorisée (par jour)	231,00 €	235,62 €
Prestation de nettoyage en cas de constat de salissures et déchets (forfait)	578,60 €	590,17 €
Retrait d'un arbre pour occupation du domaine public	1 736,7	1 771,43 €
Signalétique des entreprises		
Par face et par an (sans TVA)	184,80 €	188,50 €
Frais de reproduction de document		
Photocopie de document administratif Format A4 noir et blanc	0,19 €	0,19 €
Reproduction du Plan Local d'Urbanisme sous format papier	141,00 €	143,82 €
Frais d'expédition des documents copiés	Tarifs postaux en vigueur	Tarifs postaux en vigueur

Délibération n°25-68/Nom. : 7.1

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen (53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'État.